

TVA : PERFECTIONNEMENT POUR MAÎTRISER LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS

JU20

1 jour (7h) 890,00 €^{HT}

Objectifs

Approfondir ses connaissances des règles d'imposition à la TVA et maîtriser les difficultés pratiques • Maîtriser les droits à déduction de la TVA et les exclusions légales • Effectuer les contrôles de la déclaration CA3

Profil Stagiaire(s)

cette formation Fiscalité s'adresse à tout membre des services comptables, fiscaux, financiers, juridiques et toute personne intéressée par la fiscalité

Pré-requis

cette formation Fiscalité nécessite d'avoir suivi le stage "Comptabiliser et Déclarer la TVA" (CO30) ou avoir des connaissances équivalentes

Profil Animateur(s)

cette formation Fiscalité est assurée par un expert-comptable et/ou fiscaliste

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

PROGRAMME

Le champ d'application de la TVA

Déterminer le régime d'imposition ou d'exonération des opérations de votre entreprise (indemnités-subventions-débours-locations-cessions de biens)

Notion de lien direct : impact et évolution jurisprudentielle

Notion sur la territorialité

Point sur les livraisons à soi-même (LASM)

Exercice : illustration : quels sont les principaux points d'attention pour éviter les redressements

Maîtriser l'exigibilité de la TVA

Notion de livraison et d'encaissement et ses particularités, option possible du paiement de la TVA sur les débits

Impact de la territorialité

Cas pratique : détermination des dates d'exigibilité

Les conditions d'application des taux réduits et super réduit

Exercice : quizz sur les taux

Les régimes particuliers de TVA : la franchise en base, les achats en franchise, biens d'occasion, TVA sur la marge

La bonne pratique de l'autoliquidation

Identifier les dispositifs d'autoliquidation (sous-traitance dans le bâtiment, déchets neufs d'industrie, territorialité...)

Déclarer la TVA autoliquidée

Exercice : illustration question/réponse

Traiter la récupération de la TVA par l'optimisation des droits à déduction

Maîtriser les règles du droit à déduction et les exclusions

Quand faut-il régulariser la TVA déduite

La récupération chez les assujettis et redevables partiels : déterminer les différents coefficients

Cas pratique : droits à déduction - focus sur le traitement des notes de frais

Les mentions obligatoires devant figurer sur les factures

Valider les factures émises et reçues par l'entreprise

Connaître les mentions spécifiques sur les factures en cas d'autoliquidation

Le contrôle de la TVA déclarée et son paiement

Analyse des différentes rubriques de la déclaration CA3

TVA : PERFECTIONNEMENT POUR MAÎTRISER LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS

JU20

1 jour (7h) 890,00 €^{HT}

Mécanisme de consolidation optionnel

Méthodes pédagogiques & Evaluation

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Suivi & Evaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

Une évaluation de compétences en ligne en début et en fin de formation qui peut prendre différentes formes selon le contenu de la formation suivie : Tests d'évaluation des acquis, cas pratiques, mises en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

Ressources pédagogiques

Support de formation, exercices...

Moyens techniques

Nos centres de formation DEMOS, accessibles aux personnes à mobilité réduite, sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de colearning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

En complément

Avant cette formation vous pouvez suivre :

- La TVA dans les Echanges Internationaux et la TVA Intracommunautaire : Principes de Territorialité
- Comptabiliser et Déclarer la TVA : les Bases Pratiques